



Le 12 novembre 2020

COVID-19 en CEGEE : des mesures à prendre !

La Direction annonce dans son information du 5 novembre sa décision de « réactiver le télétravail de manière massive (...) pour les fonctions supports » et précise que les collaborateurs peuvent être présents sur leur lieu de travail 1 jour par semaine. Dans la pratique, cette « possibilité » se révèle souvent être une obligation.

Nos spécialistes de la BDD (CAGP et GCPR) ont l'obligation d'être présents sur leur lieu d'affectation avec possibilité de se rendre au domicile de leurs clients. Pas de télétravail pour eux contrairement à leurs collègues de la CEPAC ou encore de la CEMP qui ne sont présents que 2 jours par semaine sur site.

Les salariés des fonctions supports de la BDD télé-travaillent le lundi, mais sont présents sur site les autres jours. Tout cela est d'une grande logique...

**Nous rappelons que, selon les propos de notre Ministre du Travail,
le télétravail n'est pas une option, c'est une règle !**

**Nous demandons donc que le télétravail soit mis en place
partout et tout le temps là où c'est possible.**

Alors que nous sommes en pleine crise sanitaire, les campagnes commerciales se poursuivent plus que jamais. Tous les métiers du réseau sont concernés :

- suivis individualisés et quotidiens sont de rigueur.
- 3 RDV/jour sur l'épargne pour certains, des campagnes conso/IARD/banca pour d'autres.

La Direction ne souffre d'aucun doute : « au printemps, nous avons amplifié nos capacités de vente à distance et gagné en efficacité sur le sujet » et nous allons « construire une belle fin d'année commerciale ». Pour rappel, ce reconfinement doit permettre de préserver la santé des citoyens et de les protéger. Ainsi, ajouter du stress à l'anxiété et de l'anxiété au stress en CEGEE s'oppose à ce principe protecteur !

**Nous exigeons l'arrêt immédiat de toutes
les campagnes commerciales en cours**

Plus que n'importe quelle autre année, 2020 aura apporté son lot de souffrances et de peines. Directement ou indirectement, les salariés de la CEGEE se sont totalement impliqués au service de nos clients, pour le plus grand profit de l'entreprise. Le temps est venu pour la Direction de le reconnaître et de ne pas l'oublier... comme cela a été le cas lors du premier confinement !

**Nos 4 organisations syndicales demandent à la Direction l'ouverture immédiate
d'une négociation sur les modalités de versement
d'une prime pour tous les salariés.**